

Contribution PLUi-D 23 septembre 2023

Christian LOUSTAUNAU, conseiller municipal de Chauray

Plan vélo :

- Construire des pistes cyclables sécurisées (c'est-à-dire une voirie dédiée et protégée des véhicules à moteur) de la place de La Brèche à Niort vers toutes les communes périphériques dans les 5 ans.
- Élargir ce réseau de pistes cyclables à toutes les communes de l'agglomération dans les 5 ans restants du PLUi-D.
- Construire une piste cyclable sécurisée entre Chauray et Vouillé (Vouillé ayant déjà établi une amorce en direction de Chauray).
- Construire une piste cyclable sécurisée entre Chauray et Saint-Gelais dans la continuité de la rue du Souci de Chauray.

Aires multimodales

- Une aire de covoiturage est en cours de construction rue des Maisons Rouges à Niort. De taille modeste (25 à 30 voitures) et parce que trop en aval de l'entrée dans l'agglomération par l'avenue de Paris, elle ne prélèvera pas suffisamment de voitures pour résoudre l'engorgement de l'avenue de Paris à l'heure de pointe du matin. Il faut établir une aire multimodale dans la rue des Guillées de Chauray, derrière le magasin automobile NISSAN et à proximité de l'arrêt de bus « Les Rochereaux ». Il faut agrandir le parc à vélos à cet arrêt de bus. La Communauté de Communes du Haut Val de Sèvre propose à ses habitants une navette gratuite entre La Crèche et l'arrêt de bus « Les Rochereaux » ; cela montre bien l'intérêt de cet arrêt comme point multimodal.
- Créer un parking à Vouillé en sortie de l'autoroute A10 et le desservir par une navette gratuite emmenant ses passagers à la place de La brèche à Niort aux heures de pointe : 8h30 – 9h30 le matin et retour de 16h30 – 17h30 le soir. Cette navette devra avoir une fréquence de liaison cadencée toutes les 10 minutes.

Ligne de bus

- Il n'y a pas de desserte en bus le dimanche entre Niort et Chauray or des gens (étudiants, par exemple) ont besoin de se rendre à la gare de Niort et réciproquement. De plus, les grandes surfaces chauraisiennes et niortaises ont le droit d'ouvrir un certain nombre de dimanches. Il faut bien que leurs salariés et clients puissent s'y rendre. Il faut donc mettre en service la ligne n°1 le dimanche avec un cadencement correspondant à ces besoins, d'une fréquence évidemment inférieure à celle de la semaine.

Contournement nord de Niort

- Il faut reprendre les négociations avec les ASF pour la gratuité de l'autoroute A83 entre Benêt et La Crèche. Le grand giratoire de la MAAF, la route de Nantes sont saturés par, entre autres, les poids-lourds. Cette gratuité les inciterait à ne pas quitter l'autoroute.
- Un des tracés envisagés pour le contournement nord arrive sur ce même giratoire. Il faut l'abandonner en raison de la saturation déjà évoquée. Cela permettra de libérer les emprises foncières nécessaires à la mission de « cœur d'agglo » de Chauray. On pourra ainsi établir une continuité urbanistique de part et d'autre de la rue de Château Musset à Chauray. En outre, ce manque actuel laisse à penser aux automobilistes qu'ils quittent un bourg (celui de Chaban) pour une route dégagée et sans danger. De nombreux excès de vitesse résultent de cette mauvaise appréciation.

Aménagement du territoire

- Échiré doit être intégrée au « cœur d'agglo ». Avec ses 3 632 habitants en 2020, elle doit participer à l'effort d'accueil des nouveaux habitants de l'agglomération niortaise. Elle fait partie intégrante du bassin d'emplois de Niort. Elle n'est pas séparée géographiquement du territoire de la commune de Niort ; il y a continuité territoriale entre les deux communes.
- Le PLUi-D va entraîner la désertification rurale puisqu'en dehors du « cœur d'agglo » et des « communes d'équilibre », il ne sera plus permis de construire. Malheur aux habitants qui n'auront pas d'autre choix que de rester vivre dans ces communes ! Une modeste compensation serait que la Communauté d'Agglomération du Niortais équipe et finance des réseaux de fibre optique dans toutes ces communes dans les 5 premières années du PLUi-D.